



CENTRE pour
l'**INTÉGRATION**
en **MEDITERRANÉE**



**Atelier National sur la gestion de la demande en eau
Tunis, 09 et 10 Décembre 2015**

P.A.P.S-EAU

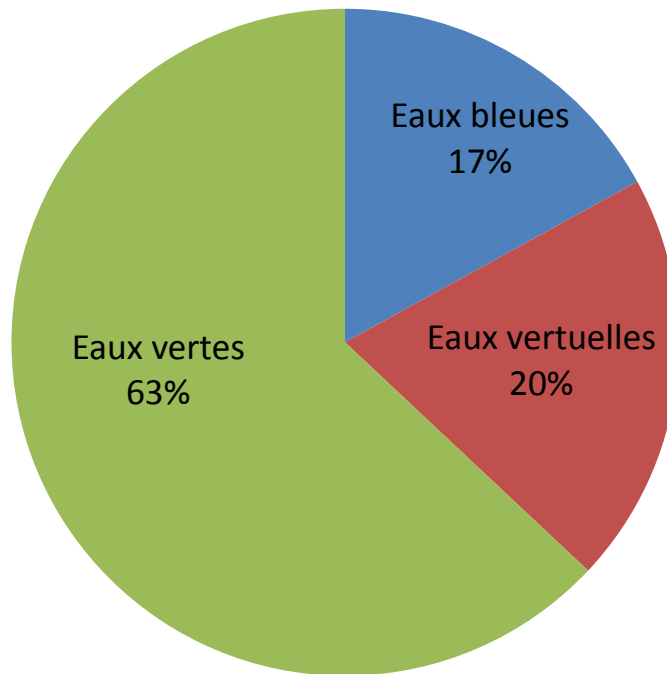
**PROGRAMME D'APPUI AUX POLITIQUES
PUBLIQUES DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU
POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE
EN TUNISIE**

Présenté par A. SOUISSI, DG BPEH

P.A.P.S-EAU

PROGRAMME D'APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES DE GESTION DES RESSOURCES EN EAU POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE EN TUNISIE

Demande en eau



Problématique

- contrainte hydrique (460 m³ par an x hab.)
- Nappes souterraines fortement sollicitées
- Demande > offre eaux conventionnelles (2020)
- Insuffisance investissements immatériels
- Faiblesse du contrôle de l'Etat sur le DPH
- Pollution des eaux de surface/souterraines

Objectif du PAPS-EAU

- objectif général du gouvernement : assurer un accès... à l'eau pour tous les utilisateur
- Finalité du programme: appuyer le gouvernement tunisien dans son objectif de préserver la ressource et d'améliorer la gestion de la demande en eau en promouvant une approche systémique ou intégrée.

Résultats du PAPS

- R1 les ressources en eaux conventionnelles son mieux gérées
- R2 la gestion de l'eau sur les parcelles agricoles est améliorée
- R3 les performances des GDA sont améliorées
- R4 la lute contre la pollution des eaux est renforcée

Modalités de la mise en œuvre

- Aide budgétaire sectorielle en gestion centralisées
 - 50 Mio... en 4 tranche annuelles
(50% tranche fixe / 50%tranche variables)

- Appuis complémentaire en gestion partiellement décentralisée pour:
 - Evaluation , Audit , Monitoring: 0.6 Mio...
 - AT , Etudes , Innovation : 6.4 Moi..

Conditions de décaissement

➤ Progrès satisfaisant dans la mise en œuvre de la politique et de la stratégie sectorielles

- Lancement effectif de la « revue annuelle de l'eau »
- Stratégie de préservation des eaux souterraines
- Programme national pérennisation des GDA
- Bouclage du financement du projet STNEAU
- Tableau de bord sectoriel intégrant les objectifs de PAPS
- Fonctions BPEH et assurances de moyens

Indicateurs de performance

- gestion durable des eaux souterraine
 - Recouvrement des redevances (BIRH)
 - Nouveaux compteurs sur forage (DGRE)
 - Budget mis en œuvre dans la CES (DGACTA)
- Performance de GDA
 - renforcement en personnel (DGACTA)
- lutte contre la pollution
 - Renforcement du nombre d'inspecteurs (ANPE)
 - Diminution des rejets polluants- nouvelles STEP (ONAS)

Calendrier

- comité des Etats membres UE: juillet 2010
- Décision de la CE: octobre 2010
- signature convention financement: step 2011
- Premier décaissement : fin 2012
- Décaissements: 2013,2014,2015



« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel. »

Directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.